Cité éducative de Lyon

Feuille de route 2025 2027

TERRITOIRES

ETATS-UNIS

LANGLET-SANTY

VILLE DE LYON

PRÉFET DU RHÔNE
Liberté Égalité Fraternité

ACADÉMIE DE LYON
Liberté Égalité Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

anct agence nationale de la cohésion des territoires

Faire grandir les possibles

La Cité éducative **soutient les coopérations et les actions éducatives** dans les quartiers prioritaires de la Ville pour le **bien-être**, la **réussite** et l'**émancipation des enfants et des jeunes de 0-25 ans**.
Ce label, délivré par l'Etat, permet de mettre en place des moyens humains et financiers en direction des territoires qui en ont le plus besoin.

OBJECTIFS

Faire alliance pour plus de justice sociale et pour l'émancipation des enfants et des jeunes !

AU COEUR DE NOTRE ACTION

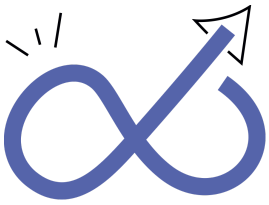

Développer le pouvoir d'agir

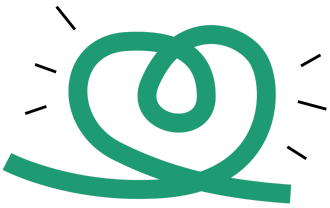

Promouvoir la santé globale

Renforcer les continuités éducatives

Soutenir les apprentissages

EXPÉRIMENTONS, INNOVONS, AGISSONS

La Cité éducative de Lyon permet de :

Renforcer les coopérations et les liens entre parents, acteurs de l'École, associations, collectivités, organismes publics, services de l'État...

Accompagner les initiatives et expérimenter de nouvelles façons d'agir au plus près des besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Fédérer les acteurs socio-éducatifs en développant une culture commune entre les professionnels via des formations intermétiers, le partage d'expériences et le travail en réseau.

1 CITÉ, 5 TERRITOIRES

Depuis 2025, la Cité éducative de Lyon se déploie sur **l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville**. Elle est portée conjointement par la **Ville de Lyon, la Préfecture du Rhône et l'Académie de Lyon**. Une organisation territorialisée permet de s'adapter aux besoins éducatifs locaux.

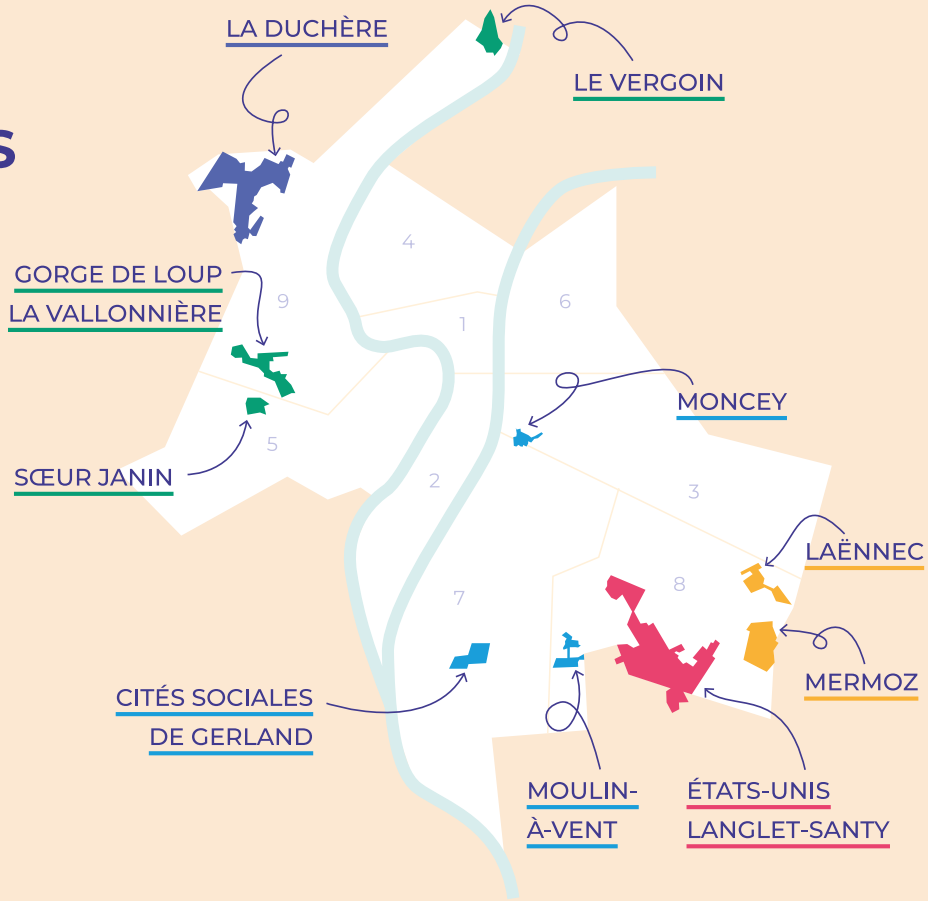

15 000
enfants et jeunes bénéficiaires

80 établissements scolaires publics

33 écoles maternelles

29 écoles élémentaires

8 collèges

10 lycées

En complément des **instances de gouvernance centrales** qui définissent des orientations stratégiques, les **troïkas territoriales** établissent les feuilles de route de chaque territoire. Réunissant les représentants des trois institutions partenaires (délégué du préfet, principal du collège chef de file, représentant de la Ville), celles-ci arbitrent les projets et en assurent le suivi. L'animation de la démarche est assurée localement par **5 chef.fes de projet opérationnel.les** (CPO).

NOS PRIORITÉS
transverses à tous les quartiers

- Renforcer les liens entre les institutions éducatives et les familles.
- Développer une culture commune entre professionnels par la formation et le travail collectif.

LES TERRITOIRES

ETATS-UNIS
LANGLET-SANTY

Quartier emblématique de l'histoire ouvrière de Lyon, États-Unis – Langlet-Santy compte plus de 16 000 habitants dont 35% d'enfants et de jeunes de 0 à 25 ans. Ce territoire densément peuplé est confronté à d'importantes difficultés socio-économiques : précarité, chômage, fragmentation sociale et sentiment d'isolement de nombreuses familles, notamment des jeunes. Le parc de logements est largement composé de logements sociaux, parmi les moins chers de l'agglomération lyonnaise. La part des familles à bas revenus a progressé ces dernières années, tandis que les familles monoparentales sont davantage représentées que dans l'ensemble de la métropole. Par ailleurs, plus de la moitié des jeunes non scolarisés est sans emploi.

ETATS-UNIS

Ce vaste territoire présente des disparités importantes dans l'accès aux équipements et aux services. Si le centre et le nord bénéficient d'un réseau structurant (centre social, théâtre, PIMMS, CAF, équipements scolaires et culturels), le sud reste moins bien doté. Cette situation renforce les besoins d'« aller vers » et d'actions hors les murs pour faciliter l'accès des enfants, des jeunes et des familles aux ressources du quartier.

LANGLET-SANTY

Ce quartier de taille plus réduite dispose d'une offre d'équipements de proximité resserrée, avec notamment une école maternelle et élémentaire, un collège, une crèche et le centre social Gisèle Halimi. Engagé dans un programme national de renouvellement urbain depuis 2019, Langlet-Santy connaît d'importantes transformations. La récente ouverture de la Passerelle, espace associatif en pied d'immeuble, vient compléter les ressources de proximité et renforcer les possibilités de rencontre et de lien avec les habitants.

- **10 établissements d'accueil du jeune enfant** ;
- **8 écoles maternelles** : Jean Giono, Alain Fournier, Louis Pergaud, John Kennedy, Charles Peguy, Philibert Delorme, Simone Veil, Anne Sylvestre ;
- **8 écoles élémentaires** : Jean Giono, Alain Fournier, Louis Pergaud, John Kennedy, Charles Peguy, Philibert Delorme, Simone Veil, Anne Sylvestre ;
- **2 collèges** : Henri Longchambon, Alice Guy ;
- **2 lycées généraux et technologiques** : La Martinière Monplaisir, Auguste et Louis Lumière ;
- **1 lycée professionnel** : Jean Lurçat.

PRIORITÉ 1

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS POUR ASSURER UN CONTINUUM ÉDUCATIF

L'enfant expérimente, acquiert des connaissances et développe des compétences au fil des différents temps de sa vie, au sein de sa famille, dans ses interactions avec ses pairs et au contact des adultes qui l'accompagnent. Ces expériences contribuent à son développement, à sa socialisation et à son émancipation. Porter une attention particulière à son parcours, dans la diversité des temps et des espaces éducatifs, et renforcer les complémentarités entre les acteurs permettent de prévenir les ruptures et d'assurer une continuité éducative.

Sur le territoire États-Unis – Langlet-Santy, une part importante des enfants entre en maternelle sans avoir préalablement bénéficié d'un accueil collectif, notamment dans les écoles Giono et Fournier. Par ailleurs, les fragilités linguistiques rencontrées par certaines familles, particulièrement dans le sous-secteur de Santy, peuvent compliquer la compréhension mutuelle et les relations avec les professionnels de la petite enfance et de l'Éducation nationale.

Malgré plusieurs initiatives favorisant les transitions entre la petite enfance et la maternelle (classe passerelle à l'école Fournier, Ballad'ou), entre la maternelle et l'élémentaire (Club Coup de pouce) ou entre l'élémentaire et le collège (6e en douceur), un enjeu demeure : mieux accompagner les enfants et les familles les plus fragiles aux étapes charnières de leur parcours, en facilitant les transitions et en renforçant les liens entre les acteurs éducatifs.

NOS AXES DE TRAVAIL

- Renforcer l'accrochage scolaire de l'enfant et de sa famille par des actions spécifiques à destination des enfants dénués d'expériences collectives, et l'accueil des parents dans l'école
- Apporter un soin particulier aux liaisons scolaires en associant l'ensemble des professionnels du premier et du second degré et les équipes médico-sociales
- Accompagner les enfants, les jeunes et leurs familles dans l'appropriation des offres périscolaires, extrascolaires et des ressources éducatives du territoire

PRIORITÉ 2

SOUTENIR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE

Aborder le décrochage scolaire sous l'angle de la persévérance conduit à mettre l'accent sur les conditions qui favorisent l'engagement des élèves dans leurs apprentissages. Cette dynamique se construit dès les premières expériences scolaires et se poursuit tout au long de la scolarité, voire au-delà. Les facteurs de décrochage sont multiples et relèvent à la fois des parcours individuels (conditions sociales et économiques, santé, difficultés d'apprentissage, perte de sens) et du fonctionnement du système éducatif (climat scolaire, exclusions, transitions entre cycles, orientation).

Sur le territoire États-Unis – Langlet-Santy, plusieurs actions contribuent déjà à prévenir ces difficultés, notamment les formations aux messages clairs et les initiatives de développement du langage par la pratique du conte. Ces leviers gagneraient à être renforcés, au sein de l'école comme dans les autres espaces éducatifs.

La prévention du décrochage suppose ainsi de consolider les démarches au sein des établissements et de développer les coopérations avec les acteurs socio-éducatifs du territoire. Une attention particulière doit également être portée aux jeunes de 16 à 25 ans : la part des jeunes non scolarisés et sans emploi, qui atteint 22 %, souligne la nécessité de proposer des réponses adaptées à leurs besoins et à leurs parcours.

NOS AXES DE TRAVAIL

Renforcer l'accrochage scolaire de l'enfant et de sa famille grâce aux actions favorisant le langage et la sociabilisation

Accompagner l'acquisition des savoirs fondamentaux au sein et hors de l'école : lire, écrire, parler

Promouvoir un climat propice aux apprentissages : accès à une offre de soin adéquat, médiation par les pairs, développement des compétences psychosociales, lutte contre le harcèlement, etc.

Promouvoir le maintien en parcours scolaire en développant les compétences psychosociales, en accompagnant les choix d'orientation et en facilitant l'accès aux premières expériences professionnelles.

PRIORITÉ 3

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES PUBLICS JEUNES (12-25 ANS) PAR UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PROCHE DE LEURS BESOINS

L'entrée dans le second degré marque une étape importante du parcours des jeunes, caractérisée par de nombreux changements physiques, psychiques et sociaux, ainsi que par l'émergence de questionnements liés à la construction de soi, aux relations aux autres et aux choix d'orientation. Cette période de transition et d'affirmation de soi peut fragiliser certains jeunes et influencer leur bien-être comme leurs parcours à court et moyen termes.

Sur le territoire États-Unis – Langlet-Santy, au-delà des enjeux d'orientation et de prévention du décrochage, les équipes pédagogiques et médico-sociales signalent des fragilités psychiques préoccupantes chez une partie des jeunes, notamment au collège et au lycée. Elles expriment également des besoins de formation et d'outils pour mieux repérer ces situations et accompagner les jeunes concernés.

Parallèlement, plusieurs groupes de jeunes souhaitent s'impliquer dans la vie de leur quartier, notamment au sein du Centre social des États-Unis et du groupe des Leaders de Santy, accompagné par le centre social Gisèle Halimi. Il apparaît essentiel de soutenir ces dynamiques d'engagement, en favorisant la participation des jeunes, leur capacité d'initiative et leur contribution à la vie collective du territoire.

NOS AXES DE TRAVAIL

Renforcer les actions de remédiation et de remobilisation des jeunes NEET* pour favoriser leur retour dans un parcours d'accompagnement, de formation ou d'insertion

Promouvoir la santé mentale des jeunes : formations des professionnels et des jeunes, médiations artistiques, Point écoute Jeunes, liens avec les Ambassadeurs santé mentale

Ouvrir le champ des possibles pour les jeunes et leurs familles, en particulier pour les filles, en luttant contre les mécanismes de reproduction sociale et d'autocensure.

Développer l'offre culturelle, sportive et citoyenne afin de favoriser l'ouverture, la découverte de soi et des autres, ainsi que la participation et l'engagement des jeunes.

*Jeunes sans emploi, ni scolarisés, ni en formation.

Cité éducative de Lyon

Concrètement...

La Cité éducative de Lyon propose :

- des financements pour **soutenir les initiatives locales** ;
- **des financements au fil de l'eau** pour co-construire des actions et répondre à des besoins émergents
- **des mises en relation et une coordination** pour soutenir les coopérations et le travail en réseau.

Associations, établissements scolaires, mais aussi établissements publics, ou encore entreprises..., tout acteur du territoire peut déposer un projet s'inscrivant dans les priorités de cette feuille de route.

Renseignez-vous !

POUR TOUTE QUESTION

Contactez la Cheffe de Projet Opérationnelle (CPO) du secteur

Anne-Charlotte Gautier
anne-charlotte.gautier@mairie-lyon.fr
06 32 73 07 97

cite.éducative.lyon@mairie-lyon.fr

VILLE DE LYON
PRÉFET DU RHÔNE Liberté Égalité Fraternité
ACADÉMIE DE LYON Liberté Égalité Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
anct agence nationale de la cohésion des territoires